



PREFETE D'EURE ET LOIR

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
D'EURE-ET-LOIR

**ARRETE RELATIF A LA DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER
AGRICOLE ET FORESTIER DE LANNERAY**

**La Préfète d'Eure et Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le Code rural et notamment les articles L.133-1, L 133-1 à L.133-6, R.133-1, R 133-1 à R.133-153;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2015, constituant la mise en conformité des statuts et le renouvellement du bureau de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de LANNERAY;

Vu la délibération en date du 8 novembre 2018, par laquelle les membres du bureau de l'AFAFAF de LANNERAY, décident la dissolution de cette AFAF de LANNERAY ainsi que le transfert de l'actif et du passif à la Commune de LANNERAY;

Vu la délibération n° 31/11-2018 en date du 26 novembre 2018, par laquelle le conseil municipal de la commune de LANNERAY accepte le transfert de l'actif et du passif de l'AFAFAF de LANNERAY,

Vu l'arrêté préfectoral du 11 septembre 2017, portant délégation de signature au profit de Monsieur Sylvain REVERCHON,

Vu l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2018, portant subdélégation de signature au profit de Madame Stéphanie DEPOORTER,

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des territoires d'Eure et Loir ;

ARRETE

Article 1 :

L'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de LANNERAY est dissoute. Cet arrêté prend effet à compter de la date de signature du présent acte.

Article 2 :

L'actif et le passif de cette association sont dévolus à la commune de LANNERAY.

Article 3 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture d'Eure et Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Eure et Loir, Monsieur le Directeur des Finances publiques, Monsieur le maire de LANNERAY, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans un délai de quinze jours à compter de la date de sa publication en mairie de LANNERAY, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A Chartres, le 28 DEC. 2018

Pour le Préfet et par délégation,


Pour le Directeur Départemental des Territoires
La Directrice Adjointe

Stéphanie DEPOORTER